



Les ASC du CE Fonctions Supports

La CFDT s'est engagée depuis 2007 à renforcer sa politique pour les Activités Sociales et Culturelles au CE Fonctions support. Depuis maintenant 4 ans, elle œuvre pour préserver les prestations actuelles et pour en créer de nouvelles « à la demande ».

Ainsi la nouvelle prestation simplifiée (au choix : SPORT/CULTURE /VACANCES) a vu le jour après 3 années de propositions soutenues face aux autres organisations syndicales.

Aujourd'hui vous avez enfin la **liberté de choix sur les prestations, et sur leur simplicité d'accès !**

Vous êtes nombreux à nous faire confiance et à nous remercier pour la qualité du travail accompli.

Ainsi, nous continuons à nous inscrire dans la charte CFDT mise en place depuis maintenant 4 ans pour :

- respecter les engagements pris.
- veiller à ce que chaque salarié puisse bénéficier de toutes les prestations quelque soit son QF et sa situation familiale (apprenti, célibataire, marié, avec enfants ou sans enfants ...).
- mettre en place des prestations à caractère social pour venir en aide à nos collègues.
- participer à la vie de notre CE par la mise en place rythmée de prestations en fonction des périodes de l'année (à titre d'exemple : chèque vacances (de 40 à 90 €) avant les départs en congés, chèque cadeaux pendant les fêtes de fin d'année (120 €...), culture/sport/WE (de 200 à 365 €), etc...)
- gérer avec vigilance le budget alloué pour garantir à chaque salarié une continuité dans les prestations.
- Respecter les principes de transparence et d'équité.

6330 Salariés et leurs ayants droits ont bénéficié en 2010 des prestations à la demande : sport culture, vacances, prestations enfance, remboursements spectacles.

Tout en ayant en mémoire que le budget moyen du CE par salarié s'élève à environ 466 € par salarié, L'offre de vos Activités Sociales et Culturelles en 4 années de mandature, c'est :

Salariés	Ayants Droits
<ul style="list-style-type: none">- Chèques cadeaux adulte- Aide aux Week-ends ou petits séjours/sport/culture- Chèques vacances- CESU chèque emploi service universel (créateur d'emploi pour l'aide à domicile, travaux, jardin, aide aux devoirs...)- Abonnement médiathèque- Aide sociale- Bons plans	<ul style="list-style-type: none">- BAFA- CLSH (centre de loisirs sans hébergement)- Arbre de Noël (participation aux arbres de Noël Province et IDF)- Chèques cadeaux enfants de fin d'année- Rentrée Scolaire (Allocation Scolarité-Chèques lire)- Prêt Etudes

Retrouver ces prestations et leurs conditions d'attribution sur le site ARAVIS :



Répérer les prestations du CE Fonctions Supports : un codage couleur en bleu !

A titre d'exemple, voici le tableau récapitulant certaines prestations au QF délivrées par le CE FS.

Les principales prestations du CE Fonctions Supports						
Tranche CCUES	Prestations à la demande ²		Prestations distribuées ²			
	Vacances Sport Culture	Alloc scolarité	Reliquat 2010	Chèques lire Enfant	Chèq. Cad. fin d'année par Enfant	Chèq. Cad. fin d'année par Salarié
QF1	365	175	90	de 20 à 80€	40	100*
QF2	365	175	90	de 20 à 80€	40	100*
QF3	365	175	90	de 20 à 80€	40	100*
QF4	310	150	90	de 20 à 80€	40	100*
QF5	310	150	90	de 20 à 80€	40	100*
QF6	310	150	60	de 20 à 80€	40	100*
QF7	310	125	60	de 20 à 80€	40	100*
QF8	255	125	60	de 20 à 80€	40	100*
QF9	255	125	60	de 20 à 80€	40	100*
QF10	255	125	60	de 20 à 80€	40	100*
QF11	225	110	40	de 20 à 80€	40	100*
QF12	225	110	40	de 20 à 80€	40	100*
QF13	200	100	40	de 20 à 80€	40	100*

*Montant estimé soumis à vote des élus second semestre 2011

² prestations à la demande = prestations envoyées suite à la demande du salarié

prestations distribuées = prestations envoyées automatiquement par le CE quand les coordonnées Aravis sont renseignées.

Ainsi selon votre QF, vous pouvez recevoir :

Exemple QF 2	Exemple QF 7
365 € dans le cadre de la prestation WE/sport/culture + 175 € de prestation allocation scolarité + 90 € de reliquat versé en chèques vacances au titre de l'année 2010 + de 20 € à 80 € en fonction de l'âge de vos enfants pour les chèques lire + 40 € de chèques cadeaux de fin d'année par enfant + 100 € de chèque cadeaux adulte de fin d'année (montant estimatif soumis à prochain vote).	310 € dans le cadre de la prestation WE/sport/culture + 125 € de prestation allocation scolarité + 60 € de reliquat versé en chèques vacances au titre de l'année 2010 + de 20 € à 80 € en fonction de l'âge de vos enfants pour les chèques lire + 40 € de chèques cadeaux de fin d'année par enfant + 100 € de chèque cadeaux adulte de fin d'année (montant estimatif soumis à prochain vote).

Les ASC du CCUES

Les élus CFDT du CE Fonctions Support soutiennent une rétrocession modérée des budgets CE pour une Offre de prestations mutualisée et une équité inter-CE !

Mais il faut que les élus du CCUES :

- rendent des comptes à chaque CE, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.
- offrent des services simplifiés et plus diversifiés (remboursement sur facture de prestataires moins chers que ceux référencés, billetterie cinéma mieux négociée que les cartes UGC et sans frais,
- proposent une meilleure prise en compte des situations individuelles et familiales des salariés.

Vos représentants CFDT au CE : Irène Le Roch (Présidente de la commission ASC), Sylvie Rota (secrétaire CFDT), Fabrice Coriou (trésorier CFDT) Nelly Turmine (Trésorière CFDT), François Drochon, Jean Rota, Marc Parisot, Francis Audigier. Et pour les ASC : Pierre Pignol, Henri Sylvestre DO, Thierry Blangero, Philippe Abadie
 Contact par tél au 06 74 97 54 61 ou par e-mail.

Respectés avec la CFDT